



Le 19 mai 2021

CONSULTATION PUBLIQUE - INVITATION

Vers un cadre d'intervention en reconnaissance à la Ville de Montréal

Madame, Monsieur,

Au nom de la [Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports](#) que je préside, j'ai l'honneur et le plaisir de vous inviter à participer à une consultation publique portant sur le projet de Cadre d'intervention en reconnaissance que la Ville de Montréal propose d'adopter.

Sur la base des nombreux marqueurs de reconnaissance issus des choix du passé, les interventions officielles de reconnaissance de nature mémorielle ou patrimoniale – cérémonie commémorative, commémoration matérielle, toponymie, identification et citation – sont actuellement réalisées au cas par cas, selon les propositions provenant de nombreux acteurs et sans réelle vision d'ensemble. En se dotant d'un cadre d'intervention, la Ville entend établir des balises pour la mise en place de futures reconnaissances, dans le but de souligner, de mettre en valeur et de faire connaître l'histoire, les valeurs et l'identité plurielle de Montréal.

La Commission souhaite connaître votre opinion sur le projet de Cadre d'intervention tel que proposé. Plusieurs moyens sont à votre disposition pour participer. Compte tenu de la situation actuelle, les activités de consultation se dérouleront par visioconférence, dans le respect des consignes gouvernementales en vigueur en contexte de pandémie :

Étape 1 – S'informer

La **documentation** en lien avec cette consultation est disponible sur le site web de la Ville à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/reconnaissance. La documentation peut aussi être transmise par la poste sur demande, en composant le 514-872-3000.

Le projet de Cadre d'intervention sera présenté lors d'une **séance d'information virtuelle** qui se tiendra comme suit :

DATE ET HEURE : MARDI 1^{ER} JUIN 2021, À 19 H

Par visioconférence

Le lien pour visionner la **séance en webdiffusion** sera disponible le jour de l'assemblée à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/reconnaissance.

Une période sera réservée, après la présentation, à la lecture des questions et des commentaires du public, et aux réponses des personnes-ressources de la Ville de Montréal ou des membres de la Commission, le cas échéant.

IMPORTANT! Les personnes qui souhaitent poser leur question ou soumettre un commentaire pour cette deuxième partie de la séance sont invitées à remplir le formulaire web disponible dès maintenant à l'adresse ville.montreal.qc.ca/reconnaissance ou à communiquer avec le secrétariat des commissions permanentes par téléphone au 514-872-3000.

Il sera également possible de soumettre une question ou un commentaire par le biais du même formulaire en cours de séance, durant la pause qui suivra la présentation.

Abonnez-vous aux invitations des commissions permanentes

Souscrivez à la liste d'envoi électronique des commissions permanentes de la Ville de Montréal et soyez à l'affût des consultations publiques en cours. Il suffit de remplir ce [formulaire](#) en indiquant les sujets qui vous intéressent.



Étape 2 – Soumettre une opinion à la Commission

Vous pouvez participer à cette consultation de deux manières :

- 1- **En présentant un mémoire ou une opinion** devant la Commission, dans le cadre de l'une des trois séances publiques virtuelles prévues les :

LUNDI 21 JUIN 2021, À 13 H

MARDI 22 JUIN 2021, À 19 H

MERCREDI 23 JUIN, À 9 H 30

L'inscription pour présenter un avis à l'une ou l'autre de ces séances est obligatoire. Pour vous inscrire, remplissez le formulaire disponible à l'adresse ville.montreal.qc.ca/reconnaissance ou composez le 514-872-3000. La date limite d'inscription est le **lundi 7 juin 2021, à 12 h.**

- 2- **En transmettant seulement un mémoire écrit** par courriel à commissions@montreal.ca, ou encore par la poste ou en personne à l'adresse suivante :

Service du greffe
Commission sur la culture, le patrimoine et les sports
155, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Les mémoires et opinions écrites doivent être transmis **au plus tard le mardi 22 juin 2021 à 17 h.**

Étape 3 – Participer à l'assemblée publique d'adoption des recommandations

La Commission présentera et adoptera publiquement ses recommandations lors d'une dernière assemblée publique virtuelle qui se tiendra comme suit :

DATE ET HEURE : MARDI 17 AOÛT 2021, À 13 H, par visioconférence

Le lien pour visionner la séance en webdiffusion, le document de recommandations ainsi que le formulaire pour soumettre une question ou un commentaire seront disponibles à partir de 9 h le jour de l'assemblée à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/reconnaissance.

En espérant pouvoir compter sur votre participation, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Anne-Marie Sigouin, conseillère de ville, arrondissement Le Sud-Ouest
Conseillère désignée, arrondissement Ville-Marie
Présidente de la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports

Abonnez-vous aux invitations des commissions permanentes

Souscrivez à la liste d'envoi électronique des commissions permanentes de la Ville de Montréal et soyez à l'affût des consultations publiques en cours. Il suffit de remplir ce [formulaire](#) en indiquant les sujets qui vous intéressent.